

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

mtx Sustainable Emerging Markets Leaders

ISIN	LU0571085330
Catégorie de parts	A
Monnaie	USD

un compartiment de Vontobel Fund
Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.
Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment à gestion active vise à générer une croissance du capital à long terme et à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales en recourant à des protections et en évaluant tous les placements sous l'angle de la durabilité sur la base de seuils fixes à atteindre à des fins d'inclusion. Il relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur financier.

- Il investit surtout dans des actions et valeurs assimilables aux actions. Il peut investir jusqu'à 35% de ses actifs dans des actions A chinoises par l'intermédiaire des programmes Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Il peut aussi détenir des liquidités.
- Le compartiment investit surtout dans les titres de sociétés qui sont domiciliées et/ou qui exercent l'essentiel de leurs activités dans un marché émergent et qui intègrent des aspects environnementaux ou sociaux à leurs activités économiques. Les marchés émergents sont, entre autres, les pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets.

Type d'approche: le gestionnaire exclut de l'univers de placement du compartiment toutes les sociétés qui produisent des armes controversées, du tabac et de l'huile de palme ainsi que celles dont le chiffre d'affaires découle, dans une mesure autre que minime, de l'énergie nucléaire, du charbon ou de son extraction, des sables bitumineux, des contrats militaires liés aux armes ou du divertissement pour adultes. Les détaillants dont une plus grande proportion du chiffre d'affaires découle du tabac et les entreprises ayant enfreint les normes internationales en vigueur sont eux aussi exclus. Sur la base du filtrage systématique de l'univers de placement éligible restant, le gestionnaire cherche à identifier les leaders du marché en analysant les fondamentaux des entreprises

tels que le rendement des capitaux investis et la position sur le marché. Les sociétés qui sortent en tête du processus de sélection décrit ci-avant (leaders) forment le bassin de placement du compartiment. Au sein de cet univers de placement de leaders filtré, le gestionnaire applique une modélisation financière supplémentaire, qui génère un sous-ensemble de leaders considérés comme susceptibles de faire l'objet de placements et composant l'«Investible EM Universe». Des évaluations de la durabilité (ESG) sont menées au sein de l'Investible EM Universe. **Objectif mesurable/univers de placement:** les critères de sélection basés sur la durabilité entraînent l'exclusion d'au moins 20% des placements potentiels via des exclusions appliquées à l'univers de départ (actions des marchés émergents) et le filtrage supplémentaire de l'Investible EM Universe. **Seuil:** les critères de sélection basés sur la durabilité s'appliquent à 100% des titres du compartiment. **Principales limites méthodologiques:** incohérence potentielle, inexactitude ou indisponibilité des données ESG fournies par des prestataires tiers. **De plus amples détails à ce sujet sont disponibles dans le prospectus.**

- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et pour atteindre l'objectif d'investissement.
- Le compartiment est géré par rapport à un indice de référence. Le gestionnaire dispose d'une liberté totale dans le cadre des limites de placement prédéfinies.
- Les revenus peuvent être distribués annuellement.
- L'achat et la vente de titres s'accompagnent de frais de transaction payables en sus des frais indiqués.
- Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).

Profil de risque et de rendement

◀ Risque plus faible	Risque plus élevé ▶
Rendements généralement moins élevés	Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.
- La catégorie de parts est classée dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer fortement en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
 - Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du futur profil de risque du compartiment.
 - La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
 - La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lors du classement d'une catégorie de parts du compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que tous les risques ne soient pas pris en compte. Cela concerne par exemple les risques liés à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation

détaillée des risques est fournie au chapitre «Notice regarding special risks» de la partie générale (General Part) du prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins être importants:

- Les produits dérivés s'accompagnent souvent de risques d'évaluation et opérationnels et d'un effet de levier, lequel amplifie les gains, mais aussi les pertes. Les produits dérivés de gré à gré encourent les risques de contrepartie correspondants.
- Le compartiment intègre aussi des critères de durabilité dans son processus d'investissement. La performance du compartiment peut par conséquent être supérieure ou inférieure à celle d'un portefeuille géré de façon traditionnelle.
- Les investissements dans des actions A chinoises sont soumis à l'évolution des conditions politiques, économiques et sociales en Chine, ainsi qu'à l'évolution des politiques, des lois et des réglementations du gouvernement de la République populaire de Chine.
- Le cours d'une action peut être défavorablement influencé par des évolutions au sein de la société, de son secteur ou de l'environnement économique et faire l'objet de fluctuations rapides. Les actions recèlent des risques plus importants que les obligations et les instruments du marché monétaire.
- Les placements sur les marchés émergents encourent des risques de liquidité et opérationnels accrus, ces marchés étant souvent sous-développés et plus exposés aux risques politiques, juridiques, fiscaux et de contrôle des changes.

Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS VOTRE INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.30%
Commission de conversion	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS SUR UN AN

Frais courants	2.02%
----------------	-------

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS DANS CERTAINES CONDITIONS PRÉCISES

Commission de performance

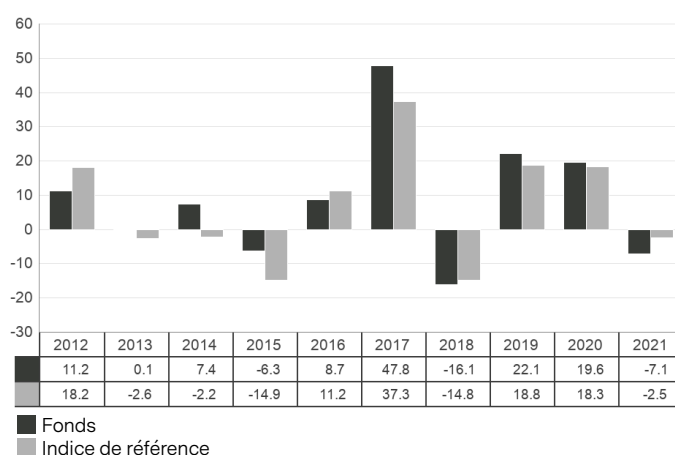
Aucune

Performances passées

Le graphique présente la performance passée sur la base d'années civiles entières. Les frais ponctuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de la catégorie de parts a été calculée en tenant compte des frais courants, mais pas des frais ponctuels.
- Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2011.
- Le compartiment utilise l'indice de référence MSCI Emerging Markets TR net. L'indice de référence n'est pas compatible avec les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment.
- La performance passée du fonds est indiquée dans la monnaie de la catégorie de parts (USD).

Rendement en %



Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Le prospectus, les derniers rapports semestriel et annuel, les prix des parts ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais sous www.vontobel.com/AM.
- Pour obtenir ces informations, vous pouvez également vous adresser à Vontobel Asset Management S.A., 18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.
- Des informations concernant la politique de rémunération en vigueur, y compris une description du calcul de la rémunération et

- des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de la détermination de la rémunération et des avantages, sont disponibles sous www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf et peuvent être obtenues gratuitement en version papier sur simple demande.
- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Sauf indication contraire dans la partie spéciale (Special Part) du prospectus, chaque détenteur de parts peut demander la conversion de tout ou partie de ses parts conformément au chapitre «Conversion of shares».
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.